

Bibliothèque numérique

medic @

**[Discours prononcés à l'occasion des
obsèques de Félix Lecoq,..]**

[Versailles, Cerf et fils, 1880.

Cote : 90945



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)

Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x34x04>

DISCOURS DE M. SAINT-CYR

Délégué de l'Ecole vétérinaire de Lyon

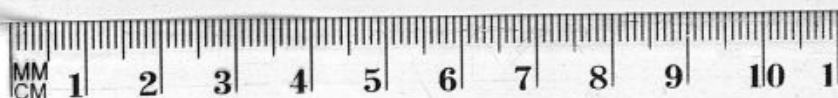


Messieurs,

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je prends la parole sur le bord de cette tombe pour dire, au nom de l'Ecole vétérinaire de Lyon — à laquelle il a si longtemps appartenu — à laquelle il est resté toute sa vie si profondément attaché — pour dire un dernier adieu à l'homme de bien qu'elle va bientôt recouvrir. Cet homme a été mon maître ; je suis aujourd'hui un de ses plus anciens élèves ; il m'honorait de son amitié. — Mais l'Ecole qui s'honore de l'avoir eu pour chef m'a donné la mission de la représenter à ses obsèques ; il faut donc que ma voix se fasse entendre, et j'essaierai de maîtriser pour un instant l'émotion qui me domine. — Du reste, cette heure solennelle n'est pas celle de longs discours. Vous n'attendrez donc pas de moi, Messieurs, un tableau complet, mais seulement une esquisse rapide de cette vie qui vient de s'éteindre, déjà si pleine d'années, — trop courte cependant, hélas ! au gré de nos vœux et de nos espérances !..

Félix Lecoq, que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure, est né le 20 avril 1805, à Avesnes, dans le département du Nord.

Après de bonnes études universitaires, il entra, le



1^{er} novembre 1820 à l'Ecole d'Alfort, comme *élève agriculteur*. Il en sortit avec son diplôme de *vétérinaire*, le 30 octobre 1825.

Il se fixa alors à Solre-le-Château, petite ville du département du Nord, où il exerça pendant quelques années la médecine vétérinaire. — Il aurait pu trouver, dans cette carrière, la considération et l'aisance, car il avait tout ce qui peut assurer le succès comme praticien : un jugement très droit et une grande dextérité manuelle comme opérateur ; mais la carrière de l'enseignement avait pour lui plus d'attrait.

Il y entra le 1^{er} novembre 1828, époque où il fut nommé au concours, *chef de service de clinique* à l'Ecole vétérinaire de Lyon, qu'il n'a plus quittée pendant trente-cinq ans, jusqu'au jour où il fut nommé inspecteur général de nos Ecoles.

En 1834, à la suite d'un brillant concours, il fut nommé à la chaire de *professeur d'anatomie*, devenue vacante par la mort de Godine. Cette chaire convenait admirablement à ses aptitudes. — Son enseignement, — que j'ai eu le bonheur de suivre — simple, clair, méthodique, — était, par cela même, éminemment fructueux. — Aussi, est-ce avec vérité qu'un de ses successeurs dans cette chaire a pu dire, dans la préface de son *Traité d'anatomie des animaux domestiques* si justement estimé : « Le sentiment de la justice et de la reconnaissance ramènera encore sous notre plume le nom de M. Lecoq ; l'idée de ce livre a été conçue à ses leçons ; c'est à ses leçons, si simples, si claires et si élevées, que nous avons puisé la majeure partie de nos matériaux, et c'est pour satisfaire au vœu le plus impérieux de notre conscience et de notre cœur que nous lui en offrons la dédicace. »

M. Lecoq apportait un soin extrême à la préparation de ses cours. Ce soin, pourtant, ne l'absorbait pas tout entier, et pendant sa longue carrière, il a produit un grand nombre de travaux importants. — Ces travaux, je ne puis, à mon grand regret, ni les citer, ni surtout les apprécier comme ils mériteraient de l'être ; qu'il me suffise de signaler en passant :

Une note intéressante sur la *Nidification des Epinoches* ;

Son *Mémoire sur les annexes du fœtus* ;

Les éloges historiques de L.-F. *Grognier* et A.-J. *Bredin*, deux de nos anciens maîtres ;

Le *Dictionnaire général de médecine et de chirurgie vétérinaires*, en collaboration avec MM. Rey, Tisserant et Tabourin, ouvrage très bien conçu, qui a rendu de grands services, et qui, malheureusement, n'a été ni réédité, ni remplacé ;

Enfin, son *Traité de l'extérieur du cheval et des principaux animaux domestiques*, dont la première édition a paru en 1843, et la sixième en 1876.

Tous ces ouvrages se distinguent par la simplicité, la concision, la sobriété et une remarquable correction de style.

La variété et l'étendue de ses connaissances, l'aménité de ses manières, l'honorabilité et la dignité de sa vie marquaient la place de M. Lecoq dans les sociétés savantes, aussi a-t-il appartenu à un grand nombre, entre lesquelles je citerai :

La Société d'Agriculture, Histoire Naturelle et Arts utiles de Lyon ;

La Société de Médecine ;

L'Académie des Sciences et Belles-Lettres de la même ville;

La Société d'Horticulture du Rhône ;

Le Conseil d'Hygiène et de Salubrité du Rhône, depuis la fondation de ce Conseil en 1849 jusqu'à son départ de Lyon en 1863;

La Société Centrale de Médecine vétérinaire ;

La Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise dont il était secrétaire, etc., etc.

Et ce qu'il faut dire bien haut à son honneur, c'est que dans ces Compagnies savantes, qu'il a présidées pour la plupart, — Compagnies composées de tant d'hommes distingués à des titres divers, — M. Lecoq comptait à peu près autant d'amis que de collègues.

C'est dans cette situation, alors qu'il comptait déjà vingt années de service dans l'enseignement, et quatorze ans de professorat, qu'il fut appelé le 1^{er} septembre 1848 à la *Direction* de notre Ecole vétérinaire, en remplacement de Rainard qui venait d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite. — Dans ce poste, qu'il a conservé quinze ans, — M. Lecoq a rendu les plus grands services à l'établissement important confié à ses soins, en même temps qu'il a déployé toutes les qualités qui le distinguaient à un si haut degré. Grâce à sa droiture, à son indiscutable loyauté, alliées à un grand fond de bienveillance et à une courtoisie parfaite, il a réussi sans peine à faire régner la bonne harmonie entre tous les membres d'un personnel nombreux, à obtenir de chacun, — comme il se l'imposait à lui-même, — l'accomplissement régulier de tous ses devoirs ; par son esprit de justice, hautement reconnu de tous, par sa fermeté, qui n'avait pourtant rien de dur et de cassant, il a su

établir et maintenir invariablement parmi nos élèves l'ordre, la régularité, la discipline, au grand profit des études ; — et je puis répéter aujourd'hui sur sa tombe ce que je disais de lui dans une autre occasion : que c'est sous son administration à la fois sage, ferme, prudente et éclairée que notre Ecole a pris définitivement cet essor qui l'a placée depuis au rang si honorable qu'elle occupe dans le monde savant.

Ce n'est donc point par faveur, mais bien par un acte de stricte justice, que M. Lecoq, — sur la proposition du plus illustre de nos savants, — alors Ministre de l'Agriculture et du Commerce, fut nommé, le 15 octobre 1850, — *Chevalier de la Légion d'honneur* : — et peut-être jugerez-vous, Messieurs, que, s'il y a lieu de s'étonner d'une chose, c'est qu'une plus haute distinction ne soit pas venue couronner une vie si dignement, si noblement remplie.

Quoi qu'il en soit, satisfait de son sort, heureux du bien qu'il faisait chaque jour, plus heureux de se sentir entouré d'une jeune famille qu'il voyait grandir sous les yeux d'une compagne qui possédait, qui méritait toute sa tendresse, il ne demandait rien de plus, quand la mort imprévue de Renault vint l'appeler, le 6 juin 1863, au plus haut degré de notre hiérarchie professionnelle, au poste d'*Inspecteur général* de nos *Ecoles vétérinaires*. — Certes, je puis l'affirmer, il n'avait point ambitionné cette haute position, peut-être même serait-il plus exact de dire qu'il la redoutait plus qu'il ne la désirait. — Il l'accepta par devoir dans l'espoir d'être utile — Il ne devait pas la conserver longtemps. — A la suite d'un dissentiment survenu entre lui et le Ministère de l'Agriculture et du Commerce — dissentiment dont ce n'est ici ni le lieu ni le moment de rechercher l'origine et les motifs,

— M. Lecoq demanda sa retraite. — Elle lui fut accordée le 6 janvier 1866.

Cependant, quelque court qu'ait été son passage à l'*Inspection générale*, il n'a pas été sans fruit pour nos Ecoles... De concert avec le chef du bureau de l'enseignement agricole et vétérinaire au Ministère de l'Agriculture, il a préparé, et nous pouvons dire réalisé, l'égalité absolue de nos trois Ecoles vétérinaires ; et nous, — membres du corps enseignant des Ecoles vétérinaires de province, — nous qui recueillons les fruits de cette mesure de justice, — nous ne devons ni oublier, ni taire les noms des hommes de cœur à qui nous devons la réparation d'une longue iniquité.

Rentré dans la vie privée, M. Lecoq a vécu les dernières années de sa vie dans le calme le plus absolu, le bonheur le plus complet, — je crois, — auquel il soit donné à l'homme d'atteindre ici-bas, — au sein d'une famille charmante, qu'il idolâtrait et dont il était, à bon droit, adoré et vénéré, — dans un intérieur calme et paisible, que l'amitié venait fréquemment animer sans le troubler jamais.

C'est là surtout, c'est dans cet intérieur si plein de charme, qu'il fallait voir notre bon et digne maître pour apprécier à leur juste valeur son égalité d'humeur, sa gaieté si communicative, sa conversation parfois si piquante, toujours si attrayante, et, pour tout dire en un seul mot, son amabilité devenue proverbiale parmi tous ceux qui l'ont connu. — Là encore, comme dans sa vie publique, on retrouvait l'homme intègre, droit et loyal, invariablement attaché aux principes de l'honneur, ennemi de l'intrigue, pour laquelle il avait une aversion profonde, l'ami sûr, fidèle, dévoué, toujours prêt à rendre un service, à donner un bon conseil.

Ainsi s'écoulaient pour lui doucement les années, entre les affections du foyer domestique et les charmes de l'amitié; et nous espérons qu'elles lui seraient encore comptées en grand nombre, tant les atteintes de l'âge semblaient, pour lui, avoir été légères! — Tant il portait gaillardement ses 74 ans passés!...

Il est vrai que, l'hiver dernier, une maladie grave l'avait fortement éprouvé; mais il semblait s'être complètement rétabli; et, s'il s'était décidé à fuir, pour cette année, les rigueurs d'un hiver exceptionnel, c'était presque, disait-il lui-même, par excès de précaution. — En tous cas, sous l'influence d'un ciel plus clément, sa santé semblait s'être tout à fait raffermie, et, il y a quelques jours à peine, quelques-uns de ses amis recevaient de lui les nouvelles les plus rassurantes!...

Adieu donc, ô mon maître vénéré! — Si jamais la qualification d'*homme de bien* fut méritée, elle le fut par vous. — Si jamais le souvenir d'un homme mérita de vivre dans la mémoire de ses amis, soyez sans crainte, le vôtre ne périra pas; — j'en atteste tous ceux dont j'ai recueilli les sentiments en partant de Lyon, et au nom desquels j'en dépose, ici, sur votre tombe, la trop faible mais sincère expression!

Au nom de vos anciens élèves, — au nom de vos anciens collègues, — au nom de cette Ecole de Lyon, que vous avez tant aimée, pour laquelle vous avez tant fait, qui gardera pieusement votre souvenir, encore une fois, cher et digne maître, adieu!...

Et puisse notre sympathie et nos regrets adoucir quelque peu l'inconsolable douleur de votre compagne bien-aimée et de vos chers enfants!!!

PAROLES D'ADIEU

Prononcées au nom de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise

PAR M. RICHARD DE JOUVANCE

Messieurs et Chers Collègues,

Quel que soit l'accablement que nous éprouvons en présence de cette perte si inattendue de notre éminent confrère Lecoq, nous ne pouvons nous séparer de ce cercueil, où il repose, sans dire le suprême adieu à notre ami.

Serrons-nous une dernière fois autour de lui, comme nous aimions tant à le faire dans nos réunions de travail et dans l'intimité.

Rappelons-nous que c'est au lendemain du jour où il prenait sa retraite d'inspecteur général des écoles vétérinaires, qu'il entra, en 1866, dans notre laborieuse société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, à l'unanimité de nos suffrages. Il y a déjà 14 ans!

Qui oubliera jamais cette affabilité, cette modestie du vrai savant qui le caractérisaient ! Avec quelle supériorité il traitait dans nos commissions et dans nos séances ces questions si vastes de zootechnie constamment en discussion dans la section des animaux où il avait pris place.

Sa haute spécialité vous le fit toujours élire comme

votre délégué dans les concours régionaux, où le plus souvent le ministre de l'agriculture l'appelait aussi à remplir les fonctions de juré.

Malgré son désir de ne plus accepter aucune fonction permanente, il dut se soumettre, dominé par vos affectueuses instances, et accepter, en 1870, dans le bureau de la Société, celles de secrétaire général — c'est-à-dire d'administrateur de tous les instants — de nos travaux. Et pendant huit années, il prit sur son repos, sur ses rares loisirs tout le temps qu'il reconnaissait nécessaire aux obligations de son honorable mandat.

Sans un commencement de surdité qui l'obligea à résigner ses fonctions, nous n'aurions jamais songé dans notre égoïsme affectueux à le décharger de sa lourde tâche, tant nous restions sous le charme de ses aimables relations et de ces comptes-rendus de nos travaux qu'il avait le don de faire avec tant de science et d'éloquence, en si peu de mots.

Atteint l'an dernier d'une grave maladie dont sa robuste santé l'avait fait triompher, avec quelle joie nous le vîmes reprendre sa place parmi nous et combien nous nous flattions de le revoir prochainement reconforté encore par ce climat bienfaisant du Midi de la France, au milieu duquel il était allé en famille se reposer, fuyant sagement devant les frimas terribles de notre rigoureux hiver.

Dieu, Messieurs, a jugé que l'heure du repos était venue pour ce collègue aimé, inclinons-nous pieusement. Et dans la douleur de nos regrets, sachons trouver une douce atténuation aux souvenirs de sa haute collaboration et des sentiments qu'il laisse dans nos cœurs!

Adieu Lecoq, adieu ami!

DISCOURS DE M. WARNESSON

Vétérinaire

Messieurs,

Au nom de la profession vétérinaire, je dépose sur cette tombe un juste tribut de regrets et de douloureuse sympathie.

M. Lecoq était des nôtres, et il est de ceux dont une profession a le droit de s'enorgueillir.

Beaucoup d'entre nous ont été ses élèves, et tous nous avons eu l'honneur de le voir à notre tête comme inspecteur général des écoles vétérinaires de France.

Sa vie entière nous fut consacrée. Servi par une grande intelligence doublée d'un profond esprit d'observation, il montra de bonne heure des goûts marqués pour les sciences de la nature. Après d'excellentes études, il s'adonna à l'enseignement de la médecine vétérinaire, et l'école de Lyon eut l'avantage de profiter de ses leçons pendant plus de trente ans. Directeur de cette école durant les dernières années de son professorat, il fut bientôt appelé aux fonctions suprêmes d'inspecteur général.

Dans chacune de ces étapes, glorieusement parcourues, il fit preuve des plus solides qualités. Ennemi de l'intrigue et des compétitions, il ne dut qu'à son mérite

seul les faveurs dont fut marquée sa brillante carrière. Profondément instruit, il possédait la vertu distinctive du *vrai savoir* : la modestie ; il en avait l'indulgence pour autrui.

Que dire de ses qualités privées qui ne soit connu de tous ?

C'était l'affabilité en personne. Et quel charme dans ses causeries ! Ses entretiens les plus familiers étaient, pour les jeunes surtout, d'exquises leçons, sans en avoir la prétention.

On ne perdait jamais son temps avec lui ; indépendamment de l'impression agréable, il vous restait toujours quelque chose des instants passés en sa compagnie. Il sut se rendre utile jusque dans sa retraite. Les diverses sociétés scientifiques de la ville : Sciences naturelles et médicales, Agriculture, comité central d'hygiène, mirent successivement à contribution le fruit de son travail, de sa longue expérience, et purent maintes fois tirer profit de ses conseils.

C'est une existence bien remplie, c'est une belle et utile vie qui s'éteint au seuil de ce caveau !

Digne maître, adieu. Votre souvenir vivra parmi les vôtres et dans nos annales votre nom occupera la place d'honneur, à côté des Huzard, des Yvart et des Renault, vos devanciers.

Reposez en paix et jouissez, dans un monde meilleur, de la récompense due aux hommes de bien, de ceux sur la tombe desquels on pourrait graver, comme épitaphe :

Honneur, Science et Dévouement !

seul les fautes sont les marges et les blancs carrés.
 Profondément instruit, il possédait la vertu d'indifférence
 du vrai savoir : la modestie ; il en avait l'indulgence
 pour autrui.

Qu'on dise de ses qualités privées qui ne soit connu de
 tous ?

C'était l'affabilité en personne. Et quel charme dans
 ses causeries ! Ses entretiens les plus familiers étaient
 pour les jeunes surtout, d'exquises leçons, sans en avoir
 la prétention.

On ne pouvait jamais son temps avec lui ; indépen-
 damment de l'impression agréable, il vous restait
 toujours quelques choses des instants passés en sa com-
 pagnie. Il est si rare dans sa retraite.
 Les diverses sociétés de la ville : Sciences
 naturelles et médicales, Société centrale
 d'hygiène, furent ses lieux de prédilection de tout
 de son travail, de sa longue expérience et persévérance
 fait leur profit de ses conseils.

CERF ET FILS
50, RUE DUPLESSIS, 50
VERSAILLES.

C'est une existence bien remplie, c'est une belle et
 utile vie qui a été au sein de ces causeries.
 Digne maître, adieu. Votre souvenir vivra parmi les
 vôtres et dans nos années vous nous occuperez la place
 d'honneur, à côté des Lully, des Yvert et des Rameau,
 vos devanciers.

Reposez en paix et laissez, dans un monde meilleur,
 de la récompense due aux hommes de bien, de ceux sur
 la tombe desquels on pourrait graver, comme épi-
 graphe :

Honneur, science et bien-être.